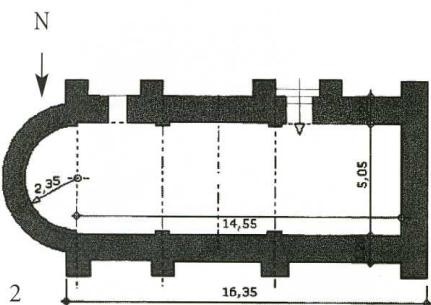


BARRE-DES-CÉVENNES

Lozère, chef-lieu de canton, arrondissement Florac, 187 habitants



1



Barre-des-Cévennes (Lozère)
Chapelle de La Cure
1. Vue sur la chapelle côté nord
2. Plan

L’ÉGLISE Notre-Dame des Balmes¹ aujourd’hui improprement dénommée “La Cure”² est (malgré les dégradations qui l’affectent) un beau sanctuaire prioral roman, qui s’élève à l’est et à 3 km de celui de Barre-des-Cévennes. Le site était à l’époque romane le siège d’un *castrum*. Une voie fréquentée entre Barre et Saint-Julien-d’Arpaon (eux aussi sièges de *castra* de la même baronnie) est sans doute à l’origine de cette double implantation du sanctuaire prioral pour l’accueil, et du château pour la garde et le contrôle. Le hameau des Balmes domine le sanctuaire à l’occident ainsi que les restes du prieuré qui sont attenants à l’église.

En 1266, Jean de La Fabrègue, curé des Balmes, joua un rôle important dans le traité de paréage entre le roi de France et l’évêque de Mende. Les Balmes sont encore plusieurs fois citées dans les *Feuda Gabalorum*³. Au XIV^e s. Les Balmes étaient devenues prieuré séculier comme Barre-des-Cévennes. La paroisse existait encore au XVIII^e s. et l’église des Balmes fait partie de la longue liste des sanctuaires pillés et brûlés par les Camisards⁴. Selon la coutume, l’église Notre-Dame des Balmes est orientée. Le visiteur actuel l’aborde par le nord. La robustesse et la simplicité caractérisent ce sanctuaire montagnard, massif et cependant harmonieux. Le parement est construit en bel appareil et la structure architecturale intérieure se lit de l’extérieur, grâce aux puissants contreforts qui épaulent la paroi en indiquant les délimitations des deux travées de la nef et de la courte travée



1

Barre-des-Cévennes (Lozère)
Chapelle de La Cure
1. Façade nord
2. Façade occidentale et façade sud

droite de chœur qui la prolonge, précédant l'abside en hémicycle qui constitue le chevet de l'édifice. Une corniche nue souligne partout le faîte des murs, au-dessus du couronnement des contreforts sur le mur latéral.

Ce plan simple, d'une nef peu développée, prolongée par une courte travée droite de chœur, est typique des églises romanes de l'ancien Gévaudan. Dans les Cévennes, l'abside est toujours en hémicycle, comme c'est effectivement le cas à Notre-Dame des Balmes. Le parement du mur occidental a fait l'objet de récentes réfections, car un portail y avait été percé postérieurement à l'époque romane. Il est cependant très regrettable que l'appareil y ait été lié au ciment industriel.

1. H. Boullier de Branche, *Feuda Gabalorum*, t. I, Nîmes, 1938, p. 131 : *beati Marie de Balmis*.
2. Ce nom est hérité du protestantisme cévenol ; il est ainsi donné au sanctuaire prioral de Saint-Martin de Boubaux dont le célèbre abbé Pourcher fut le curé très érudit.
3. Procès-verbal de l'enquête faite en 1307 à l'occasion du paréage entre le roi de France et l'évêque de Mende.
4. Arch. dép. Lozère, C 1490.



2



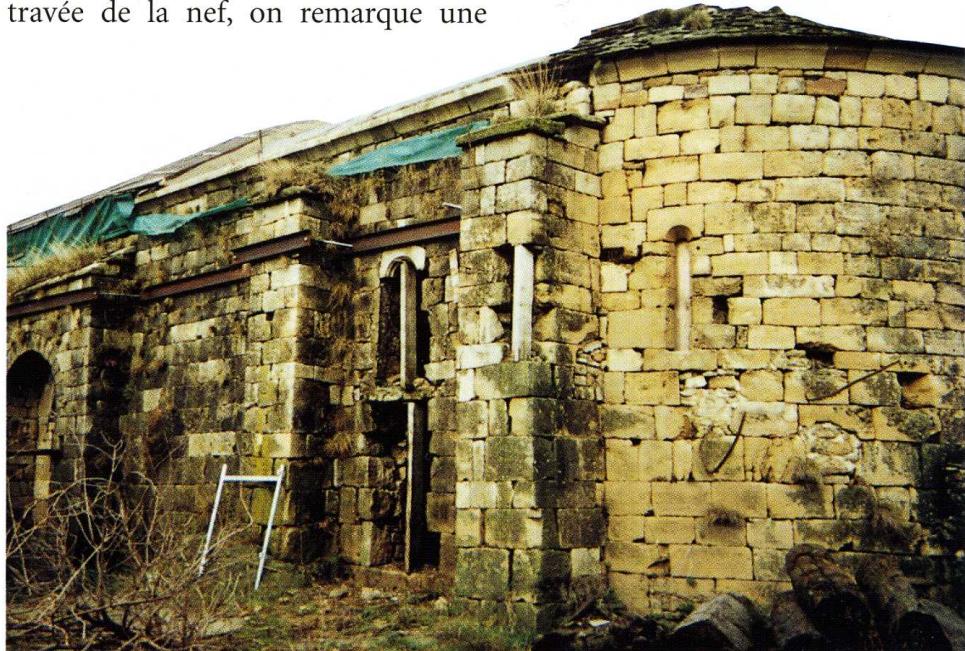
1

Barre-des-Cévennes (Lozère)

Chapelle de La Cure

1. Fenêtre gothique et porte
2. Abside, contreforts et porche

L'entrée dans le sanctuaire s'effectue, comme habituellement dans l'ancien Gévaudan, par le côté méridional. Le portail s'ouvre sous un très beau porche établi sur la dernière travée de la nef. Il est en puissant ressaut par rapport au parement du mur méridional et sert, à l'instar des contreforts (similaires à ceux du mur nord), à contrebuter les poussées de la voûte. Ce porche est à lui seul un monument d'architecture. Il se compose d'un puissant massif rectangulaire s'ouvrant par une profonde arcade en plein cintre à l'intérieur de laquelle s'inscrit le portail, lui aussi en plein cintre. On remarque le beau clavage de l'arc du portail. L'arc en plein cintre du portail surplombe un puissant entablement. Le tympan est vide. Cette absence n'étonne pas en Gévaudan où les tympans sont rarissimes. La belle régularité de l'appareil, la puissance des contreforts, s'interrompant sous la corniche nue qui souligne le faîte, la structure du porche rappellent les monuments de l'Antiquité. Mais ici, pas de "démesure" romaine. L'abside en hémicycle présente, elle aussi, une belle masse qui se rattache élégamment au vaisseau du sanctuaire dont elle est la tête. Elle porte à l'orient une baie axiale et au midi une baie très étroite. À l'intérieur, l'examen de l'édifice est actuellement rendu très difficile par l'étalement de la voûte dont l'échafaudage obstrue tout le sanctuaire, à l'exception de l'abside. Pourtant, à l'occident, l'étayage est insuffisant et des blocs risquent de se désolidariser de la maçonnerie. Le mur occidental est percé d'une baie profondément ébrasée. La nef, couverte en berceau plein cintre (partiellement ruiné), se limite à deux travées. Des arcs doubleaux retombent sur des pilastres à chapiteaux, l'un d'eux sépare la nef de la travée de chœur. Contre le mur nord de la première travée de la nef, on remarque une



2

colonne tronquée dont le sommet a été creusé. La travée droite du chœur est plus étroite et plus basse que la nef, très courte, elle est voûtée en berceau plein cintre, un bandeau saillant court à la naissance de la voûte. Son mur méridional a été percé d'une baie qui conserve un fragment d'arc à double ressaut. Une niche a été creusée dans le mur septentrional de la travée droite du chœur ; celui-ci conserve d'importants fragments d'un beau décor mural se prolongeant sur la partie subsistante de la voûte. La paroi en ressaut forme entre la travée droite et l'abside une sorte d'arc triomphal donnant accès à cette dernière. En hémicycle, plus étroite et plus basse que la travée droite, l'abside est voûtée en cul-de-four dont la base est marquée par un bandeau saillant. La succession des retraits de la paroi, depuis la nef jusqu'au chœur, et la diminution progressive de la hauteur du voûtement donnent vie à cet édifice parfaitement adapté à sa fonction.

Les baies à profond ébrasement intérieur, malgré leur étroitesse, éclairent bien le sanctuaire. Sur le cul-de-four, bien appareillé, subsiste un décor mural d'un beau rouge : une sorte de soleil d'Apocalypse. On remarque d'autres traces de polychromie sur la paroi semi-circulaire et autour de la baie méridionale.

La sculpture paraît quasiment absente de l'édifice. Seul le chapiteau du pilastre méridional de la première travée de la nef porte un décor linéaire. Il est très regrettable que les travaux de sauvegarde entrepris n'aient pas privilégié la préservation du beau décor mural très menacé par l'humidité ambiante et par le mauvais état du bâti. L'ocre et le rouge déjà présents sur le cul-de-four absidial ornent le mur nord de la travée du chœur. On remarque la gracieuse figuration de deux vases à anses (du type des canthares antiques) d'où s'échappent des branches graciles ; dans la bordure décorative sur laquelle reposent les pieds des vases à doubles anses, le rouge se marie au blanc et au noir. Au-dessus du registre des vases, la paroi et la voûte subsistante portent un décor de faux appareillage. Les claveaux ocres sont cernés d'un filet blanc qui figure leur contour.

Pour souligner l'arc triomphal qui marque l'entrée du sanctuaire proprement dit, l'artiste a peint à l'extrémité de la paroi septentrionale de la travée droite une très belle bande décorative de pans pliés. Dans la partie inférieure les pans pliés sont blancs et noirs ; dans la partie supérieure, ils sont blancs et rouge-ocré. Ce type de bordure est très fréquent dans la peinture murale des églises romanes. En Gévaudan, on le rencontre à Cultures où il est daté du XIV^e siècle. La Sauvegarde de l'Art français a accordé 80 000 F en 1999 pour le sauvetage de l'édifice : étalements, consolidations provisoires, mise hors d'eau et reprise de maçonneries.

A. T. de V.



1



2

Barre-des-Cévennes (Lozère)
Chapelle de La Cure
1. Abside et travée de chœur avant
étalement
2. Bordure de pans pliés

A. Grimaud et M. Balmelle, *Précis d'histoire du Gévaudan rattachée à l'histoire de France*, Paris, 1925.

H. Boullier de Branche, *Feuda Gabalorum*, t. I, Nîmes, 1940.

A. Trémolet de Villers, *Églises romanes oubliées du Gévaudan*, Montpellier, 1998.